

Le bureau académique du SNUEP-FSU vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Sommaire :

- L'inaction du ministre est intolérable
- Sigrid Gerardin, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU sur Europe 1
- Covid : Une nouvelle FAQ irréaliste et qui contredit JM Blanquer
- LA VÉRITÉ SUR LA PERTE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT
- Moins 440 emplois pour faire réussir nos élèves, sérieusement ?
- Salaires : le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous
- Blanquer est un démagogue
- Parcoursup 2022 est ouvert
- Le chef de l'Etat ne connaît pas les statistiques de l'Education nationale (tribune)
- AESH : amplifions et massifions la mobilisation pour gagner !
- La FSU et la FCPE réaffirment leur opposition à un "pilotage départemental"
- Nominations dans l'académie dans la région académique Nouvelle-Aquitaine
- Orientation : Les Régions de France sont oubliées du rapport de l'IGESR

SNUEP-FSU

26 rue Paul Mamert - 33 800 Bordeaux

05 56 68 98 91 - 06 63 34 94 97

sneupaquitaine@gmail.com

<https://www.bordeaux.snuep.fr/>



L'inaction du ministre est intolérable

La rentrée scolaire du 3 janvier sera percutée par deux vagues simultanées de la pandémie et, malgré cela, rien n'est anticipé ni par le gouvernement ni par le ministre Blanquer.

Comme depuis le début de cette crise sanitaire, le ministre palabre dans les médias mais n'agit aucunement pour protéger la santé des personnels et des élèves. Alors que mi-janvier est considérée comme la période la plus critique par les épidémiologistes, le ministre maintient le niveau 2 du protocole. Son mépris pour la profession et son inaction sont intolérables. Lire [la suite](#)

Sigrid Gerardin, co-secrétaire générale du SNUEP-FSU, a été interviewée ce dimanche à 12h35 sur Europe 1. Vous retrouverez ci-dessous le lien pour écouter l'interviewe : <https://www.europe1.fr/societe/covid-19-pourquoi-le-port-du-masque-des-6-ans-ne-rassure-pas-avant-la-rentree-4085661>



Covid : Une nouvelle FAQ irréaliste et qui contredit JM Blanquer

JM Blanquer a bien tenu des propos aventureux en promettant le 28 décembre que les écoliers auraient besoin de plusieurs tests pour revenir en classe. La nouvelle Foire Aux Questions (FAQ) du ministère maintient pour l'essentiel les arbitrages en vigueur avant l'arrivée du variant Omicron. Les principaux aménagements concernent la répartition des élèves des professeurs absents qui est interdite dans le 1^{er} degré, et les réunions qui doivent avoir lieu en distanciel. L'interdiction de prendre son café debout en salle des profs n'apparaît pas dans la FAQ. Aucune mesure nouvelle n'est prise dans les cantines. L'EPS doit de préférence avoir lieu en extérieur. Cette nouvelle FAQ maintient pour l'essentiel le dispositif allégé malgré le variant Delta et semble largement insuffisante pour contenir la diffusion d'Omicron. La gestion immobile de l'Ecole alors que la situation sanitaire du pays se dégrade de jour en jour est-elle encore réaliste ? Lire [la suite](#)

LA VÉRITÉ SUR LA PERTE DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT

La politique de gel de la valeur du point d'indice poursuivie presque sans interruption depuis plus de 10 ans a fait nettement décrocher le salaire des PLP et CPE. Celui-ci serait de presque 20 % supérieur aujourd'hui s'il avait suivi l'inflation depuis 20 ans. Le manque à gagner est important en bas de la fiche de paie. Ce constat fait, le SNUEP-FSU porte des mandats pour combler le retard et lutter contre les inégalités salariales que subissent les femmes. [Lire la suite](#)



Moins 440 emplois pour faire réussir nos élèves, sérieusement ?



« L'école, c'est du sérieux » affirmait il y a quelques jours Jean Michel Blanquer sur les ondes d'une matinale radio. Le comité technique ministériel du jour consacré à la préparation de la prochaine rentrée va montrer une fois de plus le gouffre entre les paroles et les actes du Ministre. (...) [Lire la suite](#)

Salaires : le 27 janvier, l'heure est désormais à la mobilisation de toutes et tous !

Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie comme de l'alimentation et finalement du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités. (...) [Lire la suite](#)



Blanquer est un démagogue

Ce tweet d'Alain MORVAN, ancien recteur des académies de Clermont-Ferrand, Amiens et Lyon, ancien président du Directoire des PUF, professeur émérite à la Sorbonne Nouvelle (Paris 3) :

[#Blanquer](#) emploie le mot « absentéisme » d'une façon impropre et fallacieuse. Ce nouvel affront aux professeurs est impardonnable. Ce démagogue est indigne des fonctions qu'il exerce.

Parcoursup 2022 est ouvert

Parcoursup 2022 est ouvert depuis le 21 décembre 2021. Ci-dessous les prochaines étapes :

- Du 20 janvier au 29 mars : inscription des candidats et formulation de leurs vœux.
- Le 7 avril : limite de clôture des dossiers et des confirmations des vœux.
- Du 2 juin au 15 juillet : phase d'admission principale.
- Du 23 juin au 16 septembre : phase d'admission complémentaire.
- À partir du 1er juillet : possibilité de solliciter une CAES.

Le site précise que 19 500 formations sont proposées, dont "plus de 6 000" en apprentissage. Pour rappel, un arrêté publié fin novembre au Journal officiel autorise l'ouverture de la plateforme à plus de formations du privé, essentiellement en apprentissage !!!

Le chef de l'Etat ne connaît pas les statistiques de l'Education nationale (tribune)

Sous le titre "les statistiques du ministère de l'Education ne semblent pas être parvenues au chef de l'Etat", Jean-Paul Delahaye (IG honoraire, ancien DGESCO) et Claude Lelièvre (historien, Paris-V) "attirent l'attention sur 'l'inexactitude' des propos récents tenus par Emmanuel Macron sur l'éducation" à l'occasion d'une [tribune](#) publiée sur le site du Monde. Ainsi,

Ils ont en effet relevé "plusieurs erreurs factuelles" lors de l'intervention télévisée (TF1 – 15 décembre 2021) du président de la République. On s'arrête ici sur deux points :

- Il a "justifié la décision de rendre l'instruction obligatoire à 3 ans en indiquant qu'il y avait 10 % à 15 % des enfants qui n'allaient pas à l'école du tout, les plus modestes", alors que la DEPP* précise que "97,7 % des enfants de 3 ans étaient scolarisés en 2019, c'est-à-dire la quasi-totalité de la classe d'âge, au moment du vote de la loi pour une école de la confiance".

- "On commence à voir les résultats" du dédoublement des CP et CE1 "partout où il y a de la pauvreté". Les deux auteurs citent encore la DEPP qui n'a trouvé aucun effet en CE1 et des effets décevants au CP. Ils rappellent que le dispositif "plus de maîtres que de classes", "permettait, outre un allègement des effectifs, une plus grande collaboration entre les enseignants".

(*) : DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, service statistique de l'Education nationale

AESH : amplifions et massifions la mobilisation pour gagner !

L'intersyndicale FSU, FO, CGT Educ'action, SUD Education et SNCL appelle de nouveau les personnels AESH à une journée d'action le jeudi 27 janvier 2022.

Les AESH contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant, le ministère poursuit son attitude méprisante envers ces collègues :

- la précarité et un salaire insuffisant avec des temps incomplets imposés ;
- les PIAL qui dégradent leur santé mentale et physique, ainsi que leur vie sociale, avec la multiplication des abus ;
- la perte de sens de leur métier, avec le saupoudrage de l'accompagnement des élèves;
- le manque de reconnaissance par l'institution.

La FSU et la FCPE réaffirment leur opposition à un "pilotage départemental"

Le projet de loi 3DS, adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 2021 et qui devrait faire l'objet d'une CMP, prévoit la réalisation d'un rapport sur les "perspectives du transfert de la médecine scolaire aux départements". Dans un communiqué du 19 décembre, la FSU et la FCPE "s'opposent" à cette "externalisation" et à un "pilotage départemental" qui "ne permettra pas d'accroître la performance de la santé scolaire mais nuirait gravement à la réussite scolaire". Ils estiment que la PMI et la santé à l'école "sont deux pôles qui servent de façon complémentaire l'amélioration de la santé des jeunes qu'il convient de renforcer et non de confondre".

Nominations dans l'académie dans la région académique Nouvelle-Aquitaine

- Nouveau DRH de l'académie de Bordeaux : Philippe Micheli, secrétaire général de la DSDEN du Lot-et-Garonne a été nommé secrétaire général adjoint, délégué aux relations et ressources humaines de l' académie de Bordeaux. Il a pris ses fonctions le 13 décembre 2021 en remplacement de Thomas Rambaud, devenu secrétaire général de l' académie de Nice.
- Sébastien Gouleau, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, est nommé et détaché dans l'emploi de délégué de région académique au numérique éducatif de la région académique Nouvelle-Aquitaine, pour une première période de quatre ans, du 1er septembre 2021 au 31 août 2025 comportant une période probatoire d'une durée de six mois.
- Sébastien Fouchard, psychologue de l'éducation nationale hors classe, est nommé et détaché dans l'emploi de délégué de région académique à l'information, l'orientation, et la lutte contre le décrochage scolaire (Draiolds), délégué régional de l'office national d'information sur les enseignements et les professions (Dronisep), de la région académique Nouvelle-Aquitaine, pour une première période de quatre ans du 13 décembre 2021 au 12 décembre 2025, comportant une période probatoire d'une durée de six mois.

Orientation : Les Régions de France sont oubliées du rapport de l'IGESR

Les présidentes et présidents de Régions ont fait part de leur "stupéfaction" dans une [lettre](#) adressée au Premier Ministre concernant le rapport annuel de l'IGESR intitulé "L'orientation de la quatrième au master".

Les Régions s'indignent d'un rapport qui, en 242 pages, "mentionne à peine la compétence des Régions". Si celles-ci se sont notamment vu transférer les compétences en matière d'orientation (loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018), est précisé que "les 24 préconisations de ce rapport, de portée très générale, font totalement l'impasse sur la nouvelle mission des Régions".

Adhésion 2021 - 2022

Par CB : [Accéder au formulaire](#), par chèque(s) : 1, 2 ou 3 chèques et par prélèvement automatique : 3 ou 6 fois. Le bulletin d'adhésion ([PDF](#) et [Word](#)) à nous retourner avec le RIB

Important : 66 % de la cotisation est déductible des impôts (100% si tu es aux frais réels) et elle permet d'obtenir un crédit d'impôt si tu n'es pas imposable.